

*Initiatives ministérielles*

• (1620)

Le gouvernement peut toujours prétendre que ce n'est ni ce qu'il souhaite ni ce qu'il vise, mais il est incapable de contredire les arguments des députés de l'opposition, surtout des députés du Nouveau Parti démocratique, qui montrent que ce sont les mieux nantis qui en profitent aux dépens des plus démunis.

Cela aussi, c'est également inacceptable. Il importe peu que ces députés aient raison ou non. C'est la perception du public qui importe pour l'instant. Et le public croit que le gouvernement devrait réduire les dépenses. Peu lui importe qu'il s'agisse de dépenses directes ou de dépenses indirectes sous forme de recettes fiscales non perçues. Le public veut que le gouvernement donne l'exemple. S'il faut venir à bout du déficit, le gouvernement doit alors prendre les choses en main, et ce n'est certainement pas ce qu'il fait en présentant un programme qui n'est pas censé augmenter les recettes.

Le gouvernement prétend, avec ce programme, empêcher certains de profiter indûment des REER. C'est l'un des objectifs de ce projet de loi. Je ne sais pas jusqu'à quel point le gouvernement a réussi, mais le cas échéant et sans rien faire de plus, il aurait alors accompli quelque chose de positif aux yeux du public. Le gouvernement économiserait ainsi, selon ses propres chiffres, des dépenses de quelque 350 millions de dollars. Ce n'est peut-être pas grand chose sur un déficit de 35 milliards de dollars, mais c'est quand même un pas dans la bonne voie. Je crois que le grand public se serait félicité d'une telle mesure.

Mais profiter de l'occasion pour présenter un nouveau programme cadeau qui ne fait rien pour les plus défavorisés, les gagne-petit, la classe moyenne, mais qui profite uniquement aux mieux nantis, c'est aller à l'encontre de ce que souhaite le public ou du moins les électeurs de ma circonscription. Je dirais que c'est aussi aller à l'encontre de ce que veulent vos électeurs, monsieur le Président.

Les électeurs veulent que nous aidions les plus défavorisés. Ils ne veulent pas que nous accroissions le déficit. Ils veulent que nous le réduisions. Ils ne souhaitent pas de programmes qui n'apportent pas de recettes, mais plutôt des programmes mettant à contribution ceux qui

sont les plus en mesure d'en assumer les coûts et non pas ceux qui en sont les moins capables.

On prétend qu'il faut gagner 86 110 \$ ou un revenu de cet ordre pour pouvoir profiter de la déduction maximale de 15 500 \$ au titre des REER. Fort bien, mais ce montant est indexé. C'est un secteur où la déduction sera pleinement indexée sur les augmentations de salaires. Dans tous les autres programmes où le gouvernement donne de l'argent aux plus défavorisés, les avantages ne sont que partiellement indexés. Je ne connais pas un autre programme assorti d'une indexation aussi entière par rapport aux salaires que le programme décrit dans le projet de loi C-52.

Encore une fois, je dirais que nous agissons à l'encontre de la volonté et des espoirs des membres de notre société que nous sommes censés aider.

Nous limitons l'aide aux contribuables à revenu élevé. Ce n'est pas ce que nous devrions faire. Le gouvernement augmente les plafonds actuels. Ce n'est pas ce que nous devrions faire parce que cela coûte de l'argent au gouvernement. Cette mesure éliminera toute possibilité de reports excessifs ou inintentionnels d'impôt. C'est un geste dans la bonne direction, mais nous n'aurions pas dû prendre une mesure qui remet aux contribuables qui en ont le moins besoin les recettes que le gouvernement devrait tirer de l'élimination des anciennes dispositions.

La réforme ne produira pas de recettes nouvelles alors qu'elle devrait, au contraire, avoir été pensée pour en générer.

J'imagine que le véritable objet de la querelle, c'est que la mesure forcera les gens à se tourner vers les régimes de pension privés plutôt que vers ceux du gouvernement. Nous soutenons depuis des années que la pension de sécurité de la vieillesse est insuffisante. Nous devrions y consacrer plus d'argent. Nous soutenons depuis des années que le supplément de revenu garanti est insuffisant.

Le Régime de pensions du Canada, auquel cotisent les employés, les employeurs et les travailleurs indépendants, est un bon régime du point de vue des investissements. C'est un bon régime, car il accumule des fonds pour les Canadiens, mais il laisse à désirer parce que le